

## LES TEMPS DU VOTE FRONT NATIONAL ET DE SES REPRÉSENTATIONS

**Bernard Alidières**

**La Découverte | *Hérodote***

**2012/1 - n° 144**  
**pages 18 à 37**

**ISSN 0338-487X**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-herodote-2012-1-page-18.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Alidières Bernard, « Les temps du vote Front national et de ses représentations »,  
*Hérodote*, 2012/1 n° 144, p. 18-37. DOI : 10.3917/her.144.0018  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Les temps du vote Front national et de ses représentations

*Bernard Alidières*<sup>1</sup>

Face à la progression du vote Front national aux régionales de 2010 et aux cantonales de 2011 après un recul aux élections de 2007, ainsi que devant le niveau relativement élevé atteint par Marine Le Pen dans les sondages d'intention de vote à quelques mois de la présidentielle d'avril 2012, on est conduit à s'interroger sur les potentialités, pour la candidate du FN, d'être présente au second tour de la présidentielle.

Une note de la Fondation Jean-Jaurès présente une analyse de l'attitude des milieux populaires, mettant en avant l'insécurité, ou plus exactement l'« insécurisation », comme facteur essentiel pour expliquer ce qui serait une récente et forte évolution de l'opinion :

Entre fin 2010 et début 2011, quelque chose a basculé dans l'opinion et en particulier dans les milieux populaires, et l'effet d'attraction produit par le discours de Marine Le Pen s'explique par un fond commun de représentations structuré par un sentiment général d'insécurisation [Mergier, Fourquet, 2011].

Si la mise en relation des questions d'insécurité sociale, d'insécurité physique et de défiance vis-à-vis des dirigeants politiques avec le choix du vote FN est en effet pertinente, il paraît nécessaire de l'envisager sur un temps plus long. En effet, c'est dès le début des années 1980 que l'émergence même du vote FN est étroitement liée à la question de l'insécurité (et/ou l'« insécurisation ») perçue par les milieux populaires. Par ailleurs, l'ampleur du récent regain de votes en faveur d'un FN dirigé par Marine Le Pen doit être relativisée en prenant en compte les variations de l'abstention d'un scrutin à l'autre. Mais l'analyse géopolitique ne

---

1. Docteur de l'Institut français de géopolitique, université Paris-VIII.

peut en rester à une approche de court terme et doit proposer une mise en perspective qui intègre les fortes fluctuations du vote frontiste depuis une douzaine d'années. Il s'agit de prendre en compte non seulement les pertes enregistrées aux scrutins de 2007, mais aussi le premier et plus fort recul subi du fait de la scission Mégret-Le Pen en 1998-1999. Ses effets négatifs durables pour le FN (en termes de régression de son implantation territoriale) ont été en partie masqués par la qualification de Jean-Marie Le Pen pour le second tour de la présidentielle en 2002.

### **Les temps de l'insécurité et du vote FN**

#### *Un « point de rupture »... situé « entre 1976 et 1984 »*

Dans leur étude intitulée « Le point de rupture », Alain Mergier et Jérôme Fourquet affirment d'emblée que « [l'insécurité] joue une fonction centrale dans la construction de la relation que [les milieux populaires] entretiennent avec le monde. [...] L'insécurité est l'élément qui structure [leur] expérience ». Fort justement ils insistent sur le fait qu'il s'agit d'une représentation qui repose sur des faits réels :

Le rapport au danger physique et matériel englobe les agressions, intimidations, incivilités, manque de respect, vols et autres rackets. Ce premier registre est fondamental [...]. Mais il faut prendre garde à ne pas réduire la partie centrale de l'expérience sociale des milieux populaires à un effet de la communication médiatico-politique. On ne crée pas un sentiment social sans que la réalité à laquelle on se réfère s'y prête [Mergier, Fourquet, 2011, p. 43, 39].

Si ces observations sont pertinentes, elles ne constituent pas pour autant une réelle nouveauté, comme le laissent penser les auteurs de cette note. En effet, dès le début des années 1990, Sebastian Roché a proposé une étude de sociologie politique approfondie des rapports entre insécurité et sentiment d'insécurité qui permet de mieux dater ce « basculement » des milieux populaires<sup>2</sup> : « Un ajustement social des inquiétudes et des violences a eu lieu entre le milieu des années 1970 et 1980 » [Roché, 1993, p. 280]. Le développement du sentiment d'insécurité et l'insécurité effectivement constatée sont d'ailleurs, selon lui, deux phénomènes liés à travers une même dynamique :

[...] Il apparaît que la montée du sentiment d'insécurité se fait dans une période où se produit une pression du crime et de la délinquance. Il y a un parallèle entre ces deux ordres de choses qui ne peut être purement et simplement évacué. Mais il y a plus.

---

2. Pour une présentation plus détaillée de l'apport des recherches de Sébastian Roché, voir B. Alidières [2008].

Les personnes qui déclarent avoir peur ne sont plus les mêmes en 1976 et en 1984. [...] Au fur et à mesure que la pression du crime augmente, les populations vivant au contact des jeunes incivils, et particulièrement les ouvriers et les employés, se mettent aussi à exprimer leurs craintes [Roché, 1993, p. 282].

Les auteurs de la note de la Fondation Jean-Jaurès insistent par ailleurs sur le lien entre sentiment d'insécurité et immigration dans les représentations des milieux populaires :

La crise de la vie quotidienne s'articule à une autre fragilisation qui, elle, a trait aux difficultés d'intégration des populations immigrées [...] Dans les quartiers à forte population immigrée, les milieux populaires ont l'impression que les codes et les valeurs dominantes ne sont plus les mêmes et que les nouveaux arrivants ont imposé aujourd'hui de nouvelles normes [Mergier, Fourquet, 2011, p. 44, 46].

Sur ce plan également, Mergier et Fourquet semblent minimiser la relative ancienneté de cet antagonisme. Déjà en 1993-1994, Roché avait mis au jour le processus qui peut conduire d'une préoccupation pour le respect des règles du civisme ordinaire à la cristallisation d'un rapport conflictuel sur une base ethnique :

[...] Les incivilités signalent les ruptures de l'ordre ordinaire et incarnent un conflit fondamental. L'enjeu est de savoir qui dicte les mœurs et la morale, et en quoi elles consistent. Les désordres qui se multiplient sur un quartier (dégradation de cages d'escaliers, [...] graffiti, etc.) traduisent la perte de contrôle des lieux par une catégorie d'habitants au profit d'une autre, en l'occurrence les auteurs de ces désordres qui font leur loi. C'est parce qu'il s'agit bien souvent de jeunes Beurs [...] que les conflits prennent une tournure ethnique [Roché, 1994, p. 90-93].

Sans faire du vote FN le seul choix possible pour les personnes les plus affectées par la délinquance, Sebastian Roché a réfuté le point de vue dominant à l'époque, qui faisait de l'électeur frontiste un citoyen n'ayant qu'une perception fantasmagorique de son environnement :

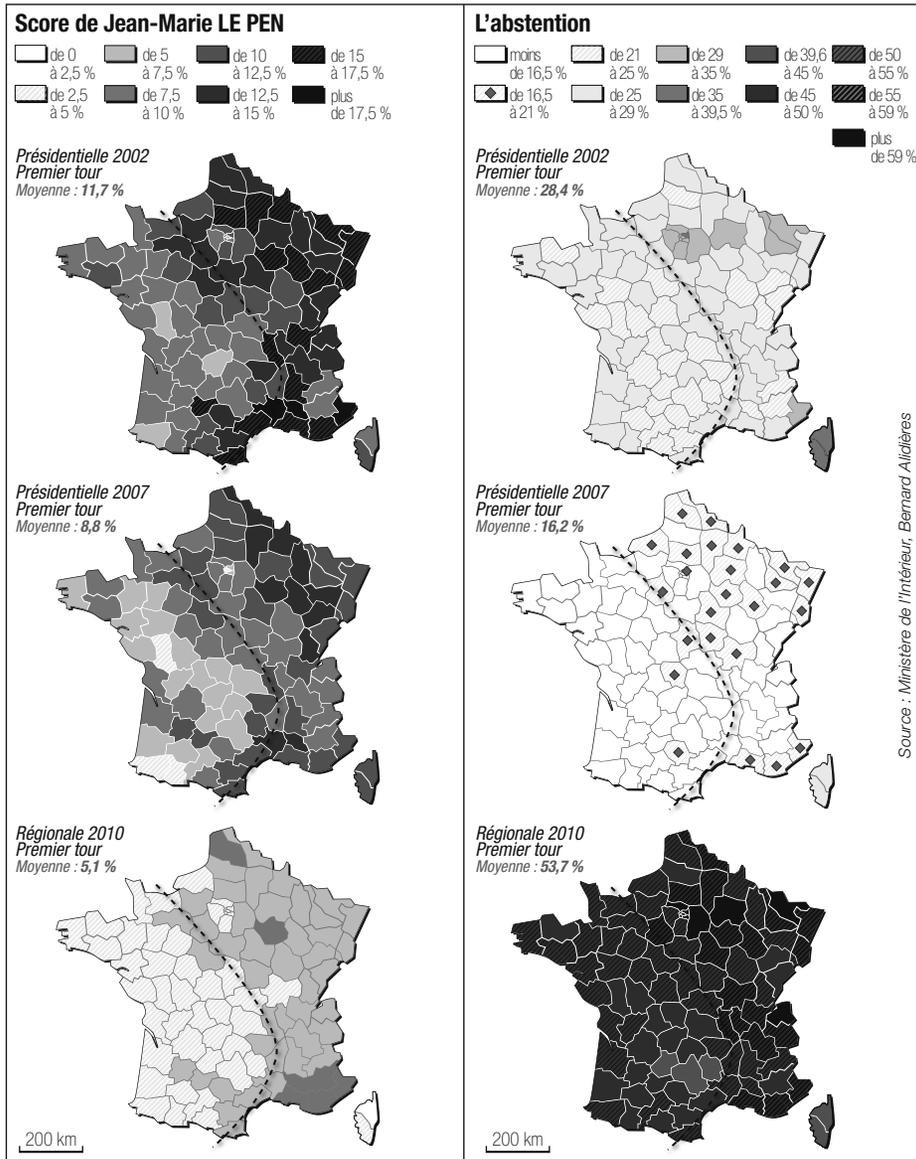
La géographie du Front national est essentiellement celle des villes, de l'immigration et de la délinquance. Dans ces conditions, on ne peut s'empêcher de décliner l'invitation à voir un phantasme dans la manifestation de préoccupation qu'exprime le vote frontiste [Roché, 1993, p. 274].

### *Le temps de l'émergence du vote FN dans les milieux populaires*

La plupart des enquêtes d'opinion réalisées dans les années 1980 sur les motivations du vote frontiste ont confirmé qu'il existait une certaine adéquation entre l'offre politique de la propagande frontiste et la « demande sécuritaire » d'électeurs (venus de la droite mais aussi de la gauche) dont les motivations sont en priorité

LES TEMPS DU VOTE FRONT NATIONAL ET DE SES REPRÉSENTATIONS

LES SCORES DE J.-M. LE PEN ET L'ABSTENTION



« l'insécurité, la délinquance et les immigrés » (voir enquêtes BVA et Sofres de juin 1984) [Le Gall, 1984, p. 43-44].

Alors que le rôle de l'immigration a été fortement discuté, la question de l'insécurité a été presque totalement délaissée dans les analyses du « symptôme Le Pen ». Pourtant, ce que l'on a pu observer très précisément à l'échelle d'une ville moyenne comme Tourcoing, où le FN obtient en 1984 son meilleur score pour les villes de plus de 30 000 habitants [Alidières, 2004, 2006], se vérifie pour l'ensemble de la France : la percée électorale du Front national a été précédée par une nette hausse de la délinquance constatée entre le milieu des années 1970 et 1983 (voir graphique).

En mettant en relation sur un temps relativement long (des débuts de la V<sup>e</sup> République à l'année 2011) la courbe du taux moyen de crimes et délits en France avec les scores obtenus par le Front national aux principales élections depuis sa création en 1972, le graphique fait clairement apparaître une nette antériorité de la hausse de la délinquance par rapport à la percée électorale du FN en 1983-1984. On peut d'ailleurs remarquer que, pour l'ensemble de la France, l'augmentation du taux de crimes et délits a commencé dès le milieu des années 1960, à une époque où il y avait encore le plein-emploi. Cette progression est plus forte à Tourcoing (plus de 300 % entre 1976 et 1983), mais il faut tenir compte du fait que, pour la France, il s'agit d'une moyenne nationale entre le niveau élevé des départements fortement affectés par la délinquance, essentiellement à l'est d'une ligne Le Havre-Valence-Perpignan, et celui beaucoup plus faible des départements relativement épargnés situés à l'ouest. Les zones de force du vote FN se localisent dès 1984 (et jusqu'à aujourd'hui) exclusivement à l'est de cette même ligne, là même où est enregistrée la plus forte dégradation de la sûreté (pour une analyse détaillée de l'aspect géographique de cette corrélation, voir Alidières [2006], p. 182-192, 241-262).

En Seine-Saint-Denis, dans l'Est lyonnais comme dans le Nord, c'est dans des quartiers populaires, encore à forte « mixité ethnique » au début des années 1980, que s'enracine le vote frontiste. Le choix de ce vote extrémiste découle d'une perception directe de l'« autre », compte tenu de la proximité de l'habitat et de la fréquentation des mêmes services publics (notamment l'école). Qu'ils soient propriétaires de petites maisons individuelles ou locataires dans les cités HLM, ces électeurs sont des ouvriers et des employés qui vivent concrètement des problèmes de cohabitation et subissent, au quotidien, les effets de la brusque progression des délits à la charnière des années 1970-1980. Sur un même « espace vécu », la multiplication des actes de dégradation, d'incivilités, des « petits » vols mais aussi des agressions contre les personnes constitue un bouleversement du quotidien, aboutissant à la perte d'une certaine solidarité de quartier. La réalité qui s'impose est celle d'une minorité délinquante qui tend à s'approprier une partie de l'espace public aux dépens des autres

habitants. La petite délinquance est un facteur déstructurant majeur dans la vie quotidienne des habitants. De là découle la diffusion d'une sorte de réflexe de protection visant à endiguer la progression de l'insécurité. Et, en l'absence de réponse concrète de la part des partis républicains (notamment à gauche), de nombreux habitants sont conduits à modifier leurs choix électoraux en votant Le Pen ou en s'abstenant [Melamed, 1998, p. 154-164 et p. 432-437 ; Chignier-Riboulon, 1999, p. 222-232 et 275-290 ; Alidières, 2006, p. 117-181].

### Le temps du déni

À la charnière des années 1970 et 1980, et donc avant la percée électorale du FN, l'insécurité devient un enjeu de l'affrontement politique gauche/droite, avec pour principal objet la loi dite « Sécurité et liberté » proposée par Alain Peyrefitte (ministre de la Justice du gouvernement de droite). Alors que la sécurité des citoyens est mise en avant par la droite, les droits de la personne sont, à cette époque, prioritaires pour la gauche. Dans les « 110 propositions pour la France » du PS en 1981, il est simplement réaffirmé l'idée que « l'insécurité est d'abord sociale ». Pourtant, après la victoire de François Mitterrand à la présidentielle, cette question de l'insécurité va s'insérer comme enjeu de débat au sein même du gouvernement de gauche, révélant des positions ouvertement antagonistes entre, d'une part, Robert Badinter (garde des Sceaux) qui veut rompre avec la « législation sécuritaire » de la droite (il a sur ce point l'appui du président Mitterrand) et, d'autre part, certains ministres (Gaston Defferre à l'Intérieur et Charles Hernu à la Défense) qui craignent un enchaînement (insécurité-autodéfense-racisme) dont la gauche au pouvoir aurait le plus grand mal à se dégager.

Devant les premières « violences urbaines » dans la banlieue de Lyon en juillet 1981, le Premier ministre Pierre Mauroy confie à Gilbert Bonnemaison [1982] le soin de réunir une « Commission des maires sur la sécurité » en 1982. Le rapport des maires met au jour une relation étroite entre la hausse réelle de certains délits et les peurs exprimées par les citoyens. Malgré un contexte de dégradation de l'emploi, on y insiste sur la nécessité de nuancer fortement la relation trop facilement établie entre les progrès de la délinquance et le niveau du chômage. C'est le cas notamment de Calais et Boulogne-sur-Mer dans la région Nord-Pas-de-Calais [Alidières, 2004, p. 52]. Des conclusions moins précises mais assez proches sur le fond avaient d'ailleurs été mises en avant dans le rapport Peyrefitte, destiné à un gouvernement de droite, en 1977 [Peyrefitte, 1977, p. 101].

Faute d'avoir perçu l'urgence d'une réponse forte et visible à la petite délinquance, le président Mitterrand valorise dans ses prises de position publiques les mesures de réhabilitation des quartiers (dont les effets ne sont qu'à long terme)

sans vraiment assumer une politique de « sécurité pour tous ». Ce déficit politique a contribué à ce que le discours réducteur du FN (immigration = insécurité) puisse s'imposer, dès 1983-1984, comme une offre politique acceptable auprès de citoyens préoccupés par la montée de l'insécurité, tout particulièrement dans les zones les plus touchées par la hausse de la petite délinquance. [Alidières, 2006, p. 194-226].

D'une façon générale, dans les ouvrages et articles de sciences humaines consacrés à la percée et à l'enracinement du vote FN, la question de l'insécurité a été soit totalement délaissée, soit réduite à l'évocation d'une sorte de fantasme : dans *Le Front national à découvert*, ouvrage de référence en sciences politiques, une des principales « preuves » avancées pour montrer que les électeurs du FN sont davantage « inquiets et sujets au fantasme » que les autres est qu'ils « se replient sur un bastion familial sévèrement gardé », avec cette précision à l'appui : « 30 % de ceux-ci (contre 19 % des électeurs non FN [...]) font usage d'un verrou ou d'un judas avant d'ouvrir la porte de leur domicile [...] » [Mayer, Perrineau, 1996, p. 235]. On ne peut qu'être dubitatif sur la valeur prédictive du vote FN que constituerait l'usage du verrou, quand on sait le succès des digicodes auprès des habitants des beaux quartiers votant pourtant pour des « partis républicains ».

Par ailleurs, Pascal Perrineau a longtemps mis en avant un autre type d'argument, qui semblait davantage fondé, l'« effet de halo ». Il s'agit d'une sorte de schéma explicatif à connotation spatiale : « L'insécurité atteint les électeurs du FN au travers d'un effet de halo. L'insécurité qu'ils dénoncent est avant tout celle de leur environnement. Plus cet environnement est lointain et vague, plus l'insécurité déclarée est élevée » [Perrineau, 1988, p. 34-35]. Or, cette affirmation est élaborée à partir des réponses à une seule question de l'enquête « Sociabilité et insécurité à Grenoble ». Alors qu'il n'est nullement question de distance géographique dans le questionnaire d'enquête<sup>3</sup>, le politiste opère une sorte de glissement à la fois sémantique et spatial. De la formule de « vagues connaissances » proposée dans le questionnaire d'enquête, on passe dans son schéma spatialisé à des personnes habitant dans « un environnement lointain » (je souligne). Tout se passe comme si des voisins ne pouvaient entrer dans la catégorie des « vagues connaissances » ou que des « amis » habitent forcément à proximité immédiate du domicile de la personne interviewée. D'autre part, pour réfuter toute corrélation au niveau local entre vote FN et hausse de l'insécurité, P. Perrineau ne se base que sur les statistiques par commune du pourcentage d'« étrangers », sans aucune donnée sur la

---

3. La formulation exacte de la question était : « Au cours des trois mois passés, parmi les gens que vous connaissez, certains ont-ils été victimes d'une violence quelconque ? » et l'on proposait de distinguer entre trois modalités de réponse : « des membres de votre famille », « des amis » ou « de vagues connaissances ». L'ensemble de cette enquête a donné lieu à une interprétation radicalement différente par Sébastien Roché [Roché, 1993].

délinquance. Initié par des politistes dès 1988, ce schéma spatialisé a ensuite été réactivé par certains géographes, sans davantage de vérifications empiriques pertinentes à l'opposé des études de géopolitique réalisées aux échelles communale et infracommunale [Mélamed, 1998; Chignier-Riboulon, 1999; Alidières, 2006]. C'est ainsi que, après avoir présenté une analyse détaillée de l'élection européenne de 1984 à Clichy-sous-Bois (93) au niveau de l'ensemble des bureaux de vote, Assia Melamed pouvait conclure :

La perte de valeur de leur patrimoine, la ghettoïsation des écoles avec les conséquences sur le « niveau », l'apparition du problème de l'insécurité sont les trois facteurs qui motivent le vote frontiste. [...] Le vote frontiste des Clichois ne peut donc pas être attribué à un « effet de halo » ; les habitants sont confrontés à la dégradation de leur environnement qui s'ajoute à la crise économique et sociale [Melamed, 1998, p. 436-437].

### *Le temps de la redécouverte de la « sûreté pour tous »*

Cependant, au début des années 1990, confrontés en même temps à la réalité des problèmes de délinquance et aux risques de dérive vers le FN de l'électorat populaire, certains élus de gauche (comme J.-M. Bockel à Mulhouse, B. Leroux à Épinay, J.-P. Balduyck à Tourcoing pour le PS, mais également A. Gérin à Vénissieux pour le PC) ont œuvré pour une prise en compte plus réaliste de la question de l'insécurité. En octobre 1997, après les élections législatives qui ont permis le retour de la gauche aux commandes gouvernementales mais qui ont également enregistré la persistance d'un haut niveau du vote frontiste, Lionel Jospin (Premier ministre) et Jean-Pierre Chevènement (ministre de l'Intérieur) mettent en scène le « tournant de la sûreté » au colloque de Villepinte. Dans les propos de ces dirigeants socialistes, la sûreté redevient « un des droits naturels et imprescriptibles de l'homme » et tout particulièrement pour « les plus démunis de nos concitoyens qui sont précisément ceux qui ont le plus à souffrir de l'insécurité ». Pour la première fois, un Premier ministre de gauche affirme vouloir accorder autant d'importance à l'action contre la petite délinquance et à la lutte contre le chômage.

Mais, de 1997 à 2002, des divergences profondes apparaissent dans l'action gouvernementale sur cette question entre plusieurs ministres (entre le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, face à ceux de la Justice, Élisabeth Guigou, et de la Ville, Claude Bartolone). D'autant que Lionel Jospin doit composer pour maintenir la cohésion de sa majorité parlementaire. Il se retrouve trop prisonnier des contradictions de cette « gauche plurielle » pour pouvoir réellement assumer le « tournant sécuritaire » dans la durée. Son gouvernement ne réussit pas à mettre en œuvre de façon efficace la police de proximité, s'éloignant ainsi des préoccupations des milieux populaires, comme a pu l'affirmer J.-P. Balduyck, maire de Tourcoing :

La gauche a mis en place une bonne politique [...] mais elle n'a pas su, n'a pas osé l'assumer. [...] Il y a toujours une pudeur à gauche à parler de répression et de sanction. [...] La gauche a donné l'impression qu'elle se désintéressait de l'insécurité [entretien du 27 mars 2003, Alidières, 2006, p. 236, 239].

Plutôt que d'invoquer la surmédiation de certaines agressions, on peut voir là un des facteurs d'explication de la non-qualification de L. Jospin pour le second tour du scrutin présidentiel.

Pourtant, après ce choc du 21 avril 2002, abordant très succinctement la question du rôle de l'insécurité, la politiste Nonna Mayer continue d'affirmer que ce serait moins la progression des délits (« la délinquance n'est pas le problème prioritaire ») qui serait le fondement essentiel du sentiment d'insécurité qu'une « inquiétude existentielle généralisée » [Mayer, 2002, p. 355]. En réalité, Nonna Mayer s'appuie essentiellement sur le bilan qui a pu être dressé à partir « [des] réactions des participants au forum de discussion ouvert par France Culture entre les deux tours ». Elle en reprend telles quelles les conclusions :

Loin de se réduire à l'habituelle dénonciation de la délinquance dans les quartiers difficiles, l'insécurité [...] se rapproche bien plutôt d'une inquiétude existentielle généralisée : insécurité liée à de multiples phénomènes tels que l'inintelligibilité de l'Europe et la mondialisation économique, la précarisation professionnelle, le chômage, la baisse des retraites et la marginalisation sociale [Mayer, 2002, p. 355].

Ne doit-on pas s'interroger, ici, sur la représentativité de ces opinions ? Dans quelle proportion les habitants des quartiers populaires sont-ils susceptibles d'avoir pris l'initiative d'intervenir dans ce forum où les internautes ont le plus souvent un tout autre profil socioculturel ?

Cependant, depuis le « tournant de la sûreté » en 1997, on a pu observer une sensible évolution dans la production éditoriale sur la question de la sécurité aboutissant à une certaine remise en cause de la notion de « peur fantasmatique » [Alidières, 2006, p. 286-291]. Mais on peut encore noter avec un certain étonnement l'absence de toute entrée sur le thème de l'insécurité (ou de ceux, proches, de la délinquance des mineurs, des « incivilités » et des « violences urbaines ») dans le récent *Dictionnaire de l'extrême droite*, paru en 2007 [Lecœur, 2007].

L'appart principal de l'enquête d'Alain Mergier et Jérôme Fourquet est de rompre avec tout un courant de pensée, encore dominant à gauche et dans les publications en sciences sociales. Même si cette rupture est tardive (vingt-sept ans après l'émergence du vote FN) et même si elle n'est pas à proprement parler explicitée, cette étude n'en constitue pas moins un progrès dans la prise en compte des « ressorts du vote FN en milieux populaires ».

## Les temps de l'offre FN et/ou du choix de l'abstention

### Le temps de la fidélisation de l'électorat et du pouvoir de nuisance

La fidélisation de l'électorat frontiste s'opère à partir de la fin des années 1980, quand l'électeur de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle devient ensuite un électeur du FN aux élections à enjeu territorial, en particulier quand il maintient son vote frontiste au second tour des législatives ou des municipales. Ainsi le FN, qui n'était présent que dans quatorze circonscriptions aux législatives de 1988, y parvient dans une centaine en 1993 et même dans cent trente-deux en 1997. Sans offrir la possibilité de l'emporter au second tour, cela contribue à donner au FN un réel « pouvoir de nuisance » en lui permettant d'accentuer son rôle dans un jeu politique triangulaire entre 1993 et 1997

Ainsi, conformément à la stratégie suivie par le FN, la droite en 1997 est battue dans 47 des 76 triangulaires.

TABLEAU 1. – ENRACINEMENT ÉLECTORAL ET « POUVOIR DE NUISANCE » DU FN

L : Législatives M : Municipales R : Régionales											
	L 1988	M 1989	L 1993	M 1995	L 1997	M 2001	L 2002	R 2004	L 2007	M 2008	R 2010
Nombre de circonscriptions législatives où le FN est présent au 2 <sup>e</sup> tour	14		100		132		37		1		
Nombre de villes de plus de 30 000 hab. où le FN est présent au 2 <sup>e</sup> tour		30		116		41(et 28 au MNR)				9	
Nombre de régions où le FN est présent au 2 <sup>e</sup> tour								17			12

Mais, à l'exemple de ce que nous avons pu observer à Tourcoing, un autre élément est encore plus révélateur à la fois de la fidélisation de l'électorat frontiste et du renforcement de l'offre FN. Il s'agit de la très nette progression, entre 1989 et 1995, de la capacité de ce parti à qualifier ses listes pour le second tour aux municipales (en passant de 30 à 116 dans le cas des villes de plus 30 000 habitants) et à exercer là aussi son pouvoir de nuisance en conservant à peu près intact son électorat du premier tour. Cela correspond bien à un renforcement de son emprise territoriale, du moins à l'est de la ligne Le Havre-Valence-Perpignan, en particulier pour ce qui est du nombre de ses élus locaux : « [Les] conseillers municipaux, membres ou proches du Front national [...] passent globalement de 804 à 1 249 [...]. Le FN double son implantation dans les villes de plus de 9 000 habitants – 892 contre 432 en 1989 [...] » [Le Gall, 1995, p. 41].

### *Le temps de la crise de l'offre FN et de ses effets sur l'électorat*

Après les élections régionales de 1998 où le FN avait encore montré son pouvoir de nuisance aux dépens des partis de droite, aucun spécialiste du FN n'avait prévu la gravité de la crise pour la direction du FN, qui a conduit à une scission majeure entre le camp de Bruno Mégret et celui de Jean-Marie Le Pen. Parmi les diverses interprétations de cette crise, celle proposée dès mai 1999 par le politiste Gilles Ivaldi apparaît comme la plus fondée. G. Ivaldi considère la divergence stratégique sur la question de l'alliance avec la droite comme le facteur essentiel du déclenchement de cette crise majeure. Dès 1997, Bruno Mégret veut profiter de la dissolution ratée de Jacques Chirac pour faire éclater la droite et imposer le FN en rassembleur du « peuple de droite ». Il s'agit d'utiliser le cadre électoral des triangulaires pour passer des accords d'abord locaux ou régionaux (ultérieurement nationaux ?) avec des représentants de la droite quitte à faire des concessions sur une partie du programme. L'attitude de Jean-Marie Le Pen est fluctuante depuis la fin des années 1980 sur cette question, mais, davantage qu'un pur et simple refus de cette stratégie, il peut s'agir, pour lui, de la volonté d'en garder la maîtrise et d'empêcher que Bruno Mégret n'accroisse démesurément son influence au sein de l'appareil frontiste. Quoi qu'il en soit, la « guerre des chefs » prend une ampleur qui échappe pour partie au contrôle des protagonistes. Si Bruno Mégret a commis « une erreur de timing [et a] assez largement sous-estimé l'ampleur du légalisme dans les rangs des militants et sympathisants du mouvement », de son côté, par une « stratégie jusqu'au-boutiste », Jean-Marie Le Pen semble ne pas avoir mesuré pleinement les conséquences d'un processus qui débouche sur un affaiblissement durable de l'offre frontiste [Ivaldi, 1999, p. 25-27].

Au-delà de l'échec de la tentative mégrétiste de créer un pôle « national-populiste » concurrent, le problème de la succession à la tête du FN a continué de se poser avec toujours autant d'acuité au moins jusqu'en 2008 : ouvertement avec les partisans de Jacques Bompard, Bernard Antony ou Carl Lang, et de façon un peu plus feutrée avec ceux de Bruno Gollnisch. Ces rivalités persistantes ne reflètent pas seulement une différence de « génération » et/ou des divergences idéologiques (entre les « vieux » gardiens des « valeurs » du « FN-canal historique » et la nouvelle génération des « bébés Le Pen »). Elles découlent également de la volonté personnelle du fondateur du FN de transmettre l'héritage politique à sa fille afin de maintenir l'« entreprise Front national » sous le contrôle familial (*Le Point*, 25 mai 2002).

Malgré l'aspect spectaculaire de la qualification de J.-M. Le Pen pour le second tour de 2002, les effets négatifs de cette crise interne ont été importants sur le plan électoral pour le Front national. De 1999 à 2009, le vote FN a fortement reculé à tous les types d'élection (à l'exception de la présidentielle de 2002). Mais c'est particulièrement son rôle dans les élections à caractère territorial qui a été fortement affaibli. Ainsi, aux municipales de 2001, le FN n'a obtenu des scores suffisants pour se maintenir au second tour que dans une quarantaine de communes de plus de 10 000 habitants (et son rival, le Mouvement national républicain, MNR, dans vingt-huit autres). Comparée à 1995, cette offre « nationale-populiste » au second tour en 2001 se trouve très fortement amoindrie, tout particulièrement en Île-de-France, en région lyonnaise ainsi qu'en Lorraine et en Alsace. Même en cumulant les « capacités de nuisance » de ces deux partis au second tour, celles-ci ne s'exercent que dans une vingtaine de villes. Sauf dans plusieurs villes du Nord où la gauche l'emporte grâce à ces « triangulaires », comme à Tourcoing ou à Maubeuge, ailleurs le maintien du FN (ou du MNR) n'empêche pas la droite de bénéficier le plus souvent d'un « vote utile » de la part d'une fraction suffisante des électeurs lepénistes (et/ou mégrétistes) pour pouvoir conserver la mairie. En 2008, le FN n'a pu présenter des listes que dans quatre-vingt-cinq villes au premier tour et il n'en est resté que neuf (pour les villes de plus de 30 000 habitants) au second tour, le nombre de ses élus municipaux étant réduit à la portion congrue (63).

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'effondrement de son pouvoir de nuisance est également patent aux législatives : dès 2002, le FN ne peut se maintenir au second tour que dans trente-sept circonscriptions et ce n'est plus le cas que dans une seule, à Hénin-Beaumont, en 2007. Même aux régionales (le scrutin à deux tours n'existant que depuis 2004), où pourtant les scores du FN (en suffrages exprimés) ont été présentés comme un signe de renouveau, il y a eu recul en fonction des inscrits au point que le FN n'a pu être présent que dans douze régions au second tour en 2010 contre dix-sept en 2004.

Ainsi, dans les élections à enjeu territorial, l'affaiblissement de l'offre du FN (difficulté à constituer des listes, déficit de notoriété des candidats) et le profond

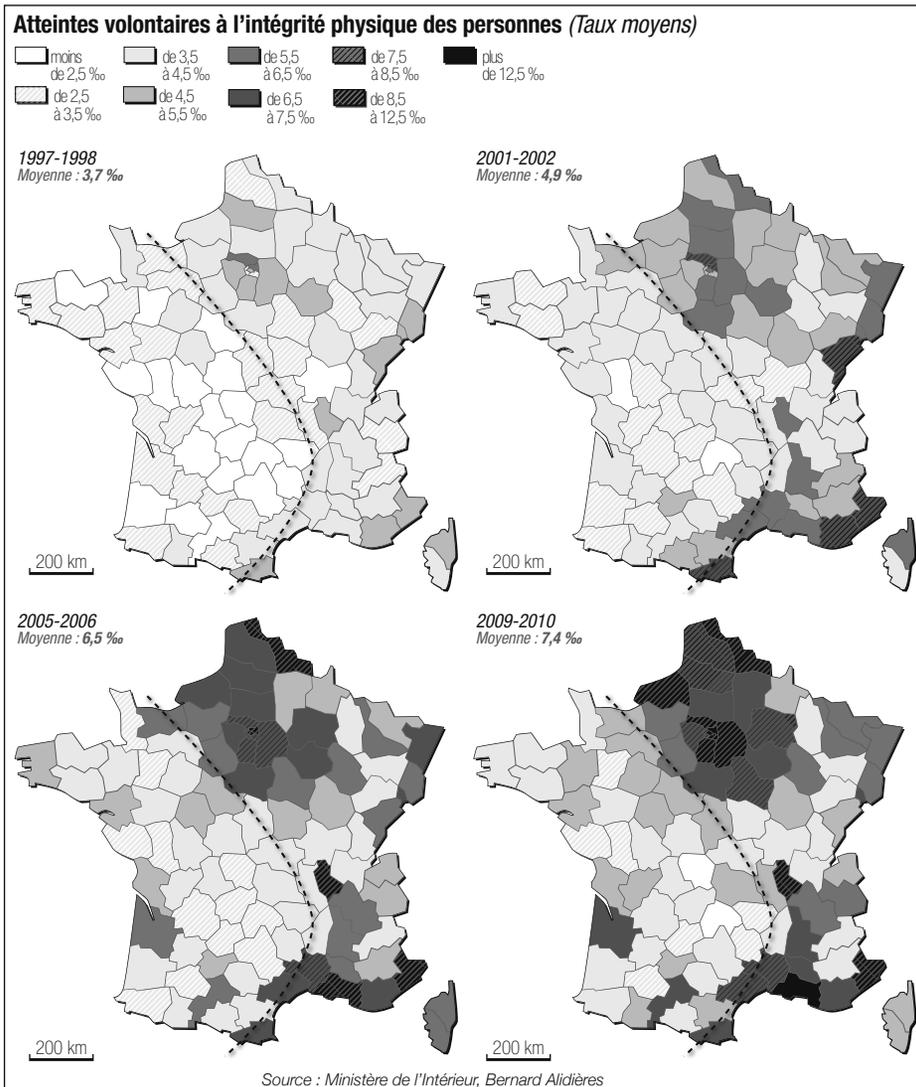
recul de son pouvoir de nuisance viennent s'ajouter à l'hémorragie militante qu'il a subie depuis la scission, particulièrement dans ce qui avait constitué ses « bastions » [Alidières, 2005].

*En 2002 comme en 2007, le rôle essentiel de l'abstention à la présidentielle*

Entre 1995 et 2002, au premier tour de l'élection présidentielle, le vote Le Pen a en fait enregistré une progression plus modeste que celle mise en avant sur la base des seuls calculs en pourcentages des suffrages exprimés qui ne prennent pas en compte le fort différentiel d'abstentions entre les deux consultations. Sans sous-estimer l'importance de la « qualification » de J.-M. Le Pen pour le second tour de la présidentielle, son score au premier tour de 2002 ne dépasse que de 233 575 voix celui obtenu en 1995. Seule une évaluation des résultats en fonction des inscrits permet d'intégrer la hausse de l'abstention de près de sept points (de 21,62 % en 1995 à 28,4 % en 2002). Ainsi, la plupart des départements n'ont enregistré qu'une faible variation du score de Le Pen : de moins de 2 % des inscrits dans 73 départements, et pour 27 d'entre eux il s'agit d'une évolution à la baisse. L'impression de « séisme électoral » est en fait bien davantage le résultat de la forte régression de la « gauche plurielle » et de la « droite classique ». En fonction des inscrits, le score total de tous les candidats de droite (issus du RPR ou de l'UDF) régresse dans tous les départements (de - 6,7 points en moyenne nationale de 1995 à 2002) et il en va de même pour celui des candidats de la « gauche plurielle » (PS, PC, radicaux de gauche, Verts) qui enregistre un recul de - 8,1 points (ou de - 4,4 points si on intègre la totalité des suffrages obtenus par Jean-Pierre Chevènement malgré sa campagne « ni gauche, ni droite »).

Il y a eu près de 8 millions d'électeurs supplémentaires qui se sont exprimés en 2007. Ainsi, il faut souligner que le transfert (probable) du vote d'un million d'anciens électeurs lepénistes ne suffit pas à rendre compte des gains électoraux de Nicolas Sarkozy (de près de 5 millions par rapport au total de Jacques Chirac et Alain Madelin en 2002). Une part majoritaire des gains du candidat de droite dans de nombreux départements provient d'électeurs qui ne s'étaient pas exprimés en 2002 (abstentionnistes ou non encore inscrits). La répartition géographique de ce surplus (après avoir défalqué les transferts probables venant des pertes du FN) correspond pour une large part à des départements situés à l'est de la ligne Le Havre-Valence-Perpignan.

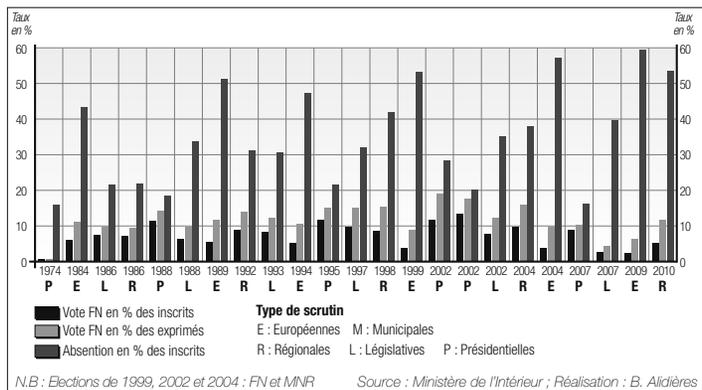
En appliquant la même méthode de calcul pour l'ensemble des gauches (PS, PC, extrême gauche et Verts), on observe que le score total n'a que très peu progressé de 2002 à 2007 (+ 0,8 point en fonction des inscrits). Ce « total des gauches » a même régressé dans 31 départements, presque tous situés à l'est de cette ligne, à l'exception de la Seine-Maritime et de la Seine-Saint-Denis.



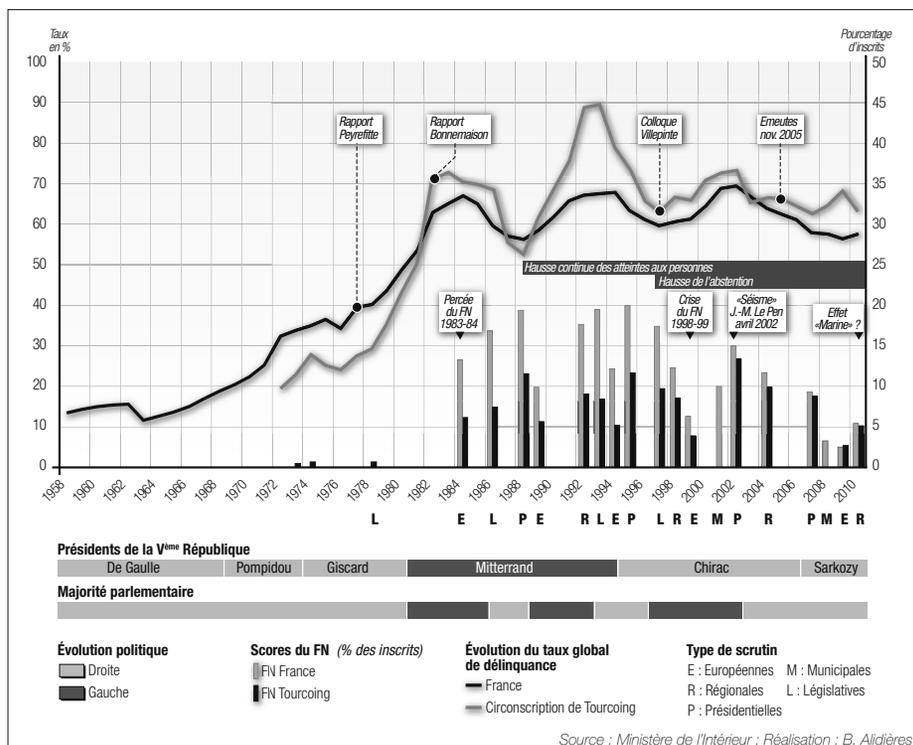
Après le recul du vote Le Pen à la présidentielle, il y a une amplification de la tendance dès le premier tour des législatives: le FN se retrouve à son plus bas niveau depuis 1984. Pour autant, du moins dans les anciennes zones de force du vote frontiste comme à Tourcoing, le transfert de voix ne profite que partiellement aux autres candidats et on peut observer un net repli dans l'abstention.

*Choix de l'abstention et « défense des Français d'abord »*

Concernant le recul du vote FN, la principale « leçon » de l'évolution électorale depuis les élections européennes de 1999 est la nécessaire prise en compte du rôle des électeurs des milieux populaires qui ont fait le choix de l'abstention, au moins de façon intermittente. En effet, le refus de participer à une élection ne correspond pas nécessairement à un repli définitif dans un pur et simple apolitisme comme dans le cas de l'« abstentionnisme "hors jeu" » [Muxel, 2000, p. 39-40]. Aux européennes de 1999, pour une majorité d'anciens électeurs du FN, l'option de l'abstention a été probablement un choix provisoire dans une stratégie politique d'attente, tant que le « combat des chefs » n'avait pas clairement désigné le vainqueur pour lequel le « peuple d'extrême droite » pourrait voter. Ainsi, la scission du FN et ses effets durables ont créé une situation nouvelle au sein de l'électorat frontiste assez comparable à celle qui a conduit depuis les années 1980 des électeurs de gauche comme de droite à pratiquer un abstentionnisme « sélectif » ou « stratégique » selon l'argumentation de Françoise Subileau. Dans la montée de l'abstention depuis les années 1980, la politiste ne voyait pas seulement « le produit d'une insuffisante intégration politique liée à une faible insertion sociale » comme le voudrait le « modèle sociologique », mais aussi une forme de protestation politique, même si celle-ci prend la forme d'un « refus du politique ».



## LES TEMPS DU VOTE FRONT NATIONAL ET DE SES REPRÉSENTATIONS



La hausse de l'abstention n'est pas réductible uniquement à un affaiblissement de l'intérêt pour la politique : il peut s'agir « d'un choix délibéré, de la part des acteurs sociaux, en fonction du lieu, du moment, de l'objet du vote » [Subileau, 1997, p. 259]. Cette « abstention stratégique » (tout autant que l'« abstention protestataire ») peut aussi être le fait d'électeurs du FN. Une fraction importante de l'électorat frontiste qui avait été fidélisé de 1986 à 1998 peut désormais adopter plusieurs attitudes politiques possibles. Selon les enjeux électoraux et surtout selon la crédibilité des candidats en lice, le même électeur peut opter soit pour le vote « Le Pen-les Français d'abord » (au 1<sup>er</sup> et/ou au 2<sup>e</sup> tour de la présidentielle de 2002 et, dans une moindre mesure, aux deux tours des régionales en 2004), soit pour un candidat d'une droite gouvernementale qui paraît devoir accorder une réelle priorité à la question de l'insécurité (présidentielle de 2007), soit pour l'abstention « stratégique » face à une offre « nationale-populiste » jugée décevante (européennes 1999, municipales 2001, législatives 2002, régionales de 2010 au premier tour).

## Le temps incertain du renouveau du vote FN : quelles perspectives pour 2012 ?

Ainsi, depuis la crise du FN en 1998-1999, une partie importante des électeurs lepénistes est devenue « infidèle » et a rejoint les « abstentionnistes intermittents ». Il n'y a pas davantage de « stabilité » dans l'électorat du FN que dans celui des autres partis : Il est donc difficile de faire des prévisions à six mois de l'échéance présidentielle de 2012.

Pour ne pas risquer de subir un « 21 avril à l'envers », la difficulté pour Nicolas Sarkozy est de retrouver au moins une partie de son pouvoir d'attraction, alors même que son bilan (en matière d'augmentation du pouvoir d'achat, de baisse du chômage ou de lutte contre l'insécurité) ne peut guère offrir l'espoir de mobiliser en sa faveur les abstentionnistes des milieux populaires, comme ce fut le cas en 2007.

François Hollande, de son côté, non seulement doit faire figure de « rassembleur » pour que ne se reproduise pas l'éparpillement des voix de gauche entre plusieurs candidats comme en 2002, mais il lui faut également limiter la déperdition, dans l'abstention, d'une partie des électeurs des milieux populaires par une offre suffisamment crédible face à l'« insécurisation » tant sociale que physique. Lors de la primaire socialiste de 2011, les différents candidats ont tenu à montrer que, « au Parti socialiste, la sécurité ne fait plus débat » (*Le Monde*, 30 septembre 2011). Pourtant, dans l'approche des questions d'insécurité, « les propositions du PS » n'apportent pas vraiment de perspectives concrètes à l'instar du projet consistant à « bâtir une société qui crée de la sécurité » en « permett[ant] à l'école de jouer son rôle de prévention de la délinquance » [*Sécurité*, 2011, p. 55-60]. On ne trouve pas le moindre bilan critique sur les propres limites de la gauche au pouvoir de 1997 à 2002 quant aux réformes de l'action des forces de l'ordre ou de la justice. Pourtant, dès avant 2002, l'échec dans la mise en œuvre de la police de proximité était patent [Roché, 2005, p. 63-83, 135-161]; par ailleurs, le gouvernement de L. Jospin avait dû renoncer à faire appliquer le redéploiement territorial police-gendarmerie et n'avait pas apporté de réelle amélioration de la justice dans le sens d'une plus grande efficacité dissuasive (notamment vis-à-vis des mineurs multirécidivistes).

Le petit livre du PS sur la « Sécurité » et François Hollande, dans ses prises de position publique, se contentent de dénoncer le « fiasco de Sarkozy » en retenant notamment comme une antienne le fait que, « depuis que Nicolas Sarkozy est chargé de la sécurité, les violences contre les personnes ont augmenté de 19 % » (F. Hollande, « Insécurité : échecs et faiblesses du sarkozysme », *Marianne*, 13 août 2011, p. 32). Or, si cette progression des atteintes contre les personnes continue effectivement chaque année d'affecter tout particulièrement les départements à

l'est de la ligne Le Havre-Valence-Perpignan (voir cartes ci-dessus), le candidat socialiste ne peut fonder sa crédibilité de futur chef de l'État sur l'omission du fait que cette hausse a commencé bien avant 2002, qu'elle a été particulièrement forte de 1997 à 2002 (48 %), et que c'est là un des facteurs qui ont conduit à l'échec de L. Jospin à la présidentielle.

Concernant le Front national, les commentaires les plus fréquents sur son renouveau ont tendance à négliger l'importance des fortes variations de l'abstention selon les scrutins et à surestimer l'ampleur de ce regain électoral depuis deux ans. En réalité, sur la base des résultats en fonction des inscrits, le FN a régressé au premier tour des dernières régionales par rapport à 2004, et ce dans tous les départements, y compris dans le Pas-de-Calais (malgré Marine Le Pen) ou dans les Bouches-du-Rhône (malgré Jean-Marie Le Pen). L'évolution des scores du FN entre la présidentielle de 2007 et ces dernières régionales a été cartographiée par le laboratoire de géographie de Rouen sur la base des résultats en suffrages exprimés, sans tenir compte du différentiel d'abstentions de plus de 37 points en moyenne. Mais, à l'opposé de cette représentation cartographique d'« une progression concentrée à l'Est » (*Le Monde* du 18 mars 2010), on identifie en fait une forte régression en fonction des inscrits, notamment en Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace. Même dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, on observe un recul du vote frontiste dans les principales villes du Nord (tout particulièrement à Roubaix et à Tourcoing), mais également dans celles du Pas-de-Calais. Jusqu'à présent, l'« effet Marine Le Pen » reste très localisé à Hénin-Beaumont et aux communes proches de moindre importance, sans exercer d'emprise véritable sur les autres zones du Nord-Pas-de-Calais, pourtant elles aussi fortement touchées par le chômage. Il est vrai que du premier au second tour de ces régionales, on constate une progression sensible dans tous les départements des douze régions où les listes du FN ont pu se maintenir. Mais, comparés au niveau atteint au second tour de 2004, les scores frontistes (toujours en fonction des inscrits) sont en recul dans tous les départements à l'exception peu significative de la Lozère. Cette relative dynamique du second tour des régionales ne permet pas de conclure à une remontée décisive du FN. Il faudrait plutôt parler d'une érosion électorale en voie d'être contenue (pour une approche multiscalaire détaillée : Alidières [2011]).

Il faut cependant reconnaître à Marine Le Pen une certaine capacité à avoir su adapter (voire renouveler) les thèmes traditionnels de la propagande électorale frontiste en tenant compte de la conjoncture économique internationale et de la situation intérieure française. Pour la candidate du FN, l'enjeu reste de parvenir à convaincre ceux qui ont désormais tendance à s'abstenir de façon intermittente que « voter pour Marine » à la présidentielle (et ensuite pour des candidats FN sans grande notoriété aux législatives) peut constituer à nouveau une perspective politique crédible comme au milieu des années 1990. C'est ce que semblent indiquer

les sondages sur les intentions de vote, mais on sait qu'ils ont tendance à sous-estimer considérablement le choix de l'abstention.

Au-delà de l'échéance présidentielle, plus particulièrement en cas de défaite de Nicolas Sarkozy face à François Hollande, et à condition que Marine Le Pen ait réalisé un score au moins égal à celui de son père en 2002, le Front national pourrait devenir un acteur susceptible de favoriser l'éclatement de l'UMP, de rompre son isolement et d'œuvrer à une recomposition de l'offre électorale. Un tel scénario risquerait d'autant plus de se réaliser dans le cas où la gauche au pouvoir suivrait les recommandations de la fondation Terra Nova visant à délaissier un électorat populaire jugé à la fois trop « inquiet de l'avenir », trop « pessimiste », trop « ferme [et] défensif » (« Gauche, quelle majorité pour 2012 ? » [www.tnova.fr](http://www.tnova.fr)). Ce serait abandonner à un FN dédramatisé et renouvelé un large champ politique comme principal porte-parole des « gens d'en bas ».

### Bibliographie

- ALIDIÈRES B. (2004), « Anciens et nouveaux territoires du vote Front national : le cas du Nord-Pas-de-Calais », *Hérodote* n° 113, p. 48-67.
- , (2005), *De Tourcoing à la France : géopolitique du vote « national-populiste » (1977-2004)*, thèse de géographie (géopolitique), université de Paris-VIII-Saint-Denis.
- , (2006), *Géopolitique de l'insécurité et du Front national*, Armand Colin, Paris.
- , (2008), « Du *Sentiment d'insécurité* au *Frisson de l'émeute* : Sebastian Roché face aux représentations dominantes en France », *Hérodote*, n° 130, p. 209-221.
- , (2011), « Un renouveau du vote Front national ? », *Working atlas* mis en ligne sur le site l'IFG-Paris-VIII.
- BONNEMAISON G., COMMISSION DES MAIRES SUR LA SÉCURITÉ (1982), *Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité (rapport au Premier ministre)*, La Documentation française, Paris.
- CHIGNIER-RIBOULON F. (1999), *L'Intégration des Franco-Maghrébins, l'exemple de l'Est lyonnais*, L'Harmattan, Paris.
- COLLECTIF (2011), *Sécurité. Le fiasco de Sarkozy, les propositions du PS*, Jean-Claude Gawsewitch éditeur, Paris.
- GIBLIN B. (1988), « Le Front national dans une région de gauche : le Nord-Pas-de-Calais », *Hérodote*, n° 50-51, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trimestre, p. 50-65.
- IVALDI G. (1999), « La scission du Front national », *Regards sur l'actualité*, mai, p. 17-32.
- LECŒUR E. (dir.) (2007), *Dictionnaire de l'extrême droite*, Larousse, Paris.
- LE GALL G. (1984), « Une élection sans enjeu, avec conséquences », *Revue politique et parlementaire*, mai-juin, n° 910, p. 9-47.
- LE GALL G. (1995), « Présidentielle et municipales 1995 : victoire de Jacques Chirac et retour à un équilibre électoral », *Revue politique et parlementaire*, n° 977, mai-juin, p. 27-41.

- MAYER N., et PERRINEAU P. (dir.) (1996), *Le Front national à découvert*, Presses de Sciences Po, Paris.
- MAYER N. (2002), *Ces Français qui votent Le Pen*, Flammarion, Paris.
- MELAMED A. (1998), *Chronique géopolitique : la mutation d'une commune communiste de la banlieue parisienne*, thèse de géographie (géopolitique), université de Paris-VIII.
- MERGIER A. et FOURQUET J. (2011), *Le Point de rupture. Enquête sur les ressorts du vote FN en milieux populaires*, Fondation Jean-Jaurès, Paris.
- MUXEL A (2000), « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in BRÉCHON P., LAURENT A. et PERRINEAU P. (dir.), *Les Cultures politiques des Français*, PNFSP, Paris, p. 19-52.
- PERRINEAU P. (1988), « Front national : l'écho politique de l'anomie urbaine », *Esprit*, avril, p. 22-38.
- PEYREFITTE A., COMITÉ D'ÉTUDES SUR LA VIOLENCE, LA CRIMINALITÉ ET LA DÉLINQUANCE (1977), *Réponses à la violence (Rapport à M. le président de la République)*, La Documentation française, Paris.
- ROCHÉ S. (1993), *Le Sentiment d'insécurité*, PUF, Paris.
- , (1994), *Insécurité et Libertés*, Seuil, Paris.
- , (2005), *Police de proximité*, Seuil, Paris.
- SUBILEAU F. (1997), « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », in N. MAYER [s.d.], *Les Modèles explicatifs du vote*, L'Harmattan, Paris, p. 245-265.
- YSMAL C. (1998), « Le second tour : le prix de l'isolement de la droite modérée », in PERRINEAU P. et YSMAL C. (dir.), *Le Vote surprise*, PNFSP, Paris, p. 285-301.